

Cellieu



Revue municipale
2001 - 2002

SOMMAIRE

Pages

- 1 Le Mot du maire
- 2 Délégués représentant la commune
- 3 Calendrier des manifestations 2002
- 4 Syndicat intercommunal des Roches
- 5 Syndicat des Eaux Cellieu-Chagnon
- 6 A votre service...
- 7 Réglementation en vigueur
- 8 Saint-Etienne Métropole
Opération Programmée
d'Amélioration de l'habitat
- 9 Nouvelles dispositions d'urbanisme
- 10 Ordures ménagères
- 11 Démarches administratives
Travaux
- 12 Autoroute A 45

Pages

- 13 Etat-Civil
- 14-15 Photos avant-après...travaux !
- 16 Restaurant scolaire / C.C.A.S.
- 17 Comité des Fêtes
- 18 Comité de Fleurissement
- 19 Ecole Publique
- 20 Sou des Ecoles / Aparté
- 21 Loisirs - Amitiés
- 22-23 Maison Pour Tous
- 24 Ecole Saint-Joseph
- 25 J.S. Cellieu
- 26 Association de Défense du site de Cellieu
- 27 Université pour tous
- 28 En avant l'€uro

INFORECO

UN PARTENAIRE POUR VOTRE ENTREPRISE
en ce qui concerne :
Chaînes de manutention - Construction mécanique
Décolletage - Distribution de produits non ferreux
Forge Libre 20 tonnes + Acier + Alu
Plastiques industriels - Pièces usinées
Fonderie - Découpage

J. Courtine
4a, Cours Marin, résidence l'Onzion
42152 L'HORME
Tél. : 04 77 31 21 21 - Télécopie : 04 77 22 63 33

Maison fondée en 1899

Ets SCHMITH

.....
**COMBUSTIBLES - TRANSPORT
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRES
NETTOYAGE DE CUVES**

.....
**BOISSONS - VINS
SALINS DU MIDI**

10, RUE DUGAS-MONTBEL
42400 SAINT-CHAMOND
Tél. 04 77 31 70 12

Guy SECOND

**CHARPENTE
MENUISERIE
ESCALIERS**

**Le Grand Chemin
42320 CELLIEU
TÉL. : 04 77 73 46 13**

LE MOT DU MAIRE

Notre Commune s'est dotée d'une nouvelle équipe municipale pour aborder ce nouveau siècle. J'en profite pour remercier les électrices et les électeurs, qui m'ont fait confiance une nouvelle fois.

Grâce à de nouveaux membres, le changement s'est opéré dans la fidélité et la continuité, pour un effort de développement, dont nous ne pourrons apprécier les résultats qu'avec le temps. Dans les premiers mois de l'exercice s'impose le travail quotidien, le plus ordinaire et discret au service de nos concitoyens.

Il convient aussi de poursuivre l'étude des dossiers voirie, notamment l'aménagement de l'entrée de Salcigneux et du Bourg. Cette dernière est retardée en raison de la mise en place de l'alimentation en gaz naturel du village.

Pour l'installation de petits commerces, le dossier est encore à l'étude.

Sur le plan de la sécurité, des travaux sont réalisés, comme la rectification du virage de la voie communale n° 5 à la Jardière.

D'autres efforts seront par ailleurs entrepris. Il restera à chacun de respecter le Code de la Route, principalement la vitesse jugée excessive en agglomération, sans oublier les interdictions de stationnement non respectées. Cela, fait partie aussi du civisme et du respect de l'autre.

Malgré tout, je tiens à remercier les propriétaires, qui ont favorisé l'amélioration de certaines voiries, en cédant gratuitement le terrain nécessaire.

Ce bulletin permet de prendre connaissance de diverses informations, tant sur les projets communaux que sur les animations des différentes associations, qui œuvrent pour Cellieu. Je tiens à les remercier pour la bonne utilisation qu'elles font des salles mises à leur disposition. Cela, il faut l'avouer, n'est pas toujours facile, puisque nous avons pu constater quelques débordements. Certains jeunes trouvent divertissant de commettre des actes de dégradation. Je tiens à vous informer, que comme pour les précédentes infractions, nous verrons avec les services de la gendarmerie, pour demander toutes réparations matérielles et financières aux familles.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à toutes les personnes qui viennent de s'installer sur notre Commune.

Que 2002, retrouve une stabilité dans un monde plein d'incertitudes. Soyons néanmoins optimistes, car nous devons avoir confiance en l'avenir ; notre jeunesse en a besoin pour construire demain, afin de donner une chance à l'humanité de vivre de paix et de richesse, à partager entre tous.

Je vous présente en mon nom et au nom du conseil municipal, mes Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.

Alain VERCHERAND.

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANT LA COMMUNE

AUX DIFFÉRENTS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat des Eaux de Cellieu-Chagnon : Gérard BONJOUR (Président), Maurice BRUYAS, François PROST, Daniel SOUBEYRAND.

Syndicat des Eaux Moyenne Vallée du Gier : titulaires : Gérard BONJOUR, François PROST ; suppléants : Jean-Michel GOY, Jean-Paul BISSARDON.

Syndicat pour l'Assainissement de la Moyenne Vallée du Gier : titulaires : Maurice BRUYAS, Gérard BONJOUR ; suppléants : François PROST, Jean-Michel GOY.

Syndicat des Roches : Jean-Paul BISSARDON (Président), Alain VERCHERAND, Joaquim ESPINHA, François PROST.

Syndicat du Pays du Gier : titulaires : Alain VERCHERAND, Maurice BRUYAS ; suppléants : Denise FONTAINE, Jean-Pierre EMMANUEL.

Syndicat Intercommunal du Jarez : Alain VERCHERAND, Maurice BRUYAS.

Syndicat terrain d'aviation de Planèze : Alain VERCHERAND, Joaquim ESPINHA.

Syndicat Aqueduc Romain du Gier : titulaire : Denise FONTAINE ; suppléante : Corinne BESSON-FAYOLLE.

Saint-Etienne Métropole : titulaires : Alain VERCHERAND, Denise FONTAINE ; suppléants : Jean-Michel GOY, Denise VANEL.

CERPI : Denise FONTAINE.

Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire : titulaire : Joaquim ESPINHA ; suppléant : André VERNET.
C.C.A.S. : Alain VERCHERAND, Denise VANEL, Rolande MONTEILLER, Joaquim ESPINHA, Emmanuel COUZON.

Syndicat d'irrigation des coteaux du Jarez : André VERNET, Emmanuel COUZON (suppléant).

Maison pour Tous : Alain VERCHERAND, Denise FONTAINE, Denise VANEL, Joaquim ESPINHA.

Comité des Fêtes : Rolande MONTEILLER, Daniel SOUBEYRAND.

Comité Départemental du Tourisme : Denise FONTAINE.

AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS COMMUNALES

Budget, finances : Alain VERCHERAND, Jean-Paul BISSARDON, Denise FONTAINE, Maurice BRUYAS, Corinne BESSON-FAYOLLE, Gérard BONJOUR.

Personnel communal : Alain VERCHERAND, Denise FONTAINE, Corinne BESSON-FAYOLLE, Maurice BRUYAS, Jean-Paul BISSARDON, Joaquim ESPINHA.

Ecole Publique : Denise FONTAINE, Denise VANEL, Joaquim ESPINHA, Daniel SOUBEYRAND.

Cantine : Denise FONTAINE, Denise VANEL, Joaquim ESPINHA, Daniel SOUBEYRAND.

Contrat Ecole Privée : Denise FONTAINE, Rolande MONTEILLER.

Calamités agricoles : Alain VERCHERAND, Rolande MONTEILLER, Emmanuel COUZON, André VERNET.

Contrôle Salle Polyvalente : Maurice BRUYAS, Joaquim ESPINHA.

Urbanisme : Corinne BESSON-FAYOLLE, Denise

FONTAINE, Maurice BRUYAS, François PROST, Gérard BONJOUR, Rolande MONTEILLER, André VERNET.

Informations : Denise FONTAINE, Jean-Pierre EMMANUEL.

Ouverture des plis pour gros travaux : Denise FONTAINE (suppléante du maire, qui est membre de droit) ; Maurice BRUYAS, Jean-Pierre EMMANUEL, Jean-Paul BISSARDON (titulaires) et Denise VANEL, François PROST, Joaquim ESPINHA (suppléants).

Impôts : Alain VERCHERAND (Présidence), titulaires : Corinne BESSON-FAYOLLE, Emmanuel COUZON, André VERNET, Jean-Michel GOY, Jean-Paul BISSARDON et Bruno COLOMBAN (propriétaire non domicilié sur la Commune)

Suppléants désignés, hors élus : Jean-Marc SEON, Robert FREDIERE, Dominique CHATAGNON, Jean-François SOUBEYRAND, Jean-Louis PROST, Monique BOUCHUT.

AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS DU SYNDICAT DU PAYS DE GIER

Politique de la Ville : Maurice BRUYAS, Denise FONTAINE (suppléante).

Culture Tourisme : Denise FONTAINE, Daniel SOUBEYRAND (suppléant).

Economie-Ruralité : Jean-Pierre EMMANUEL, Jean-Paul BISSARDON (suppléant).

Développement territorial : Corinne BESSON-FAYOLLE, Jean-Paul BISSARDON (suppléant).

Communication : Denise FONTAINE, Jean-Pierre EMMANUEL (suppléant).

Habitat : Corinne BESSON-FAYOLLE, Joaquim ESPINHA (suppléant).

Affaires Sociales : Denise VANEL, Rolande MONTEILLER (suppléante).

Eau : Gérard BONJOUR, Maurice BRUYAS (suppléant).

Commerce et Artisanat : Jean-Paul BISSARDON, François PROST (suppléant).

Voie Communication et Transports : André VERNET, François PROST (suppléant).

AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS DU CONTRAT GLOBAL DU SYNDICAT DU PAYS DE GIER

Economie : Jean-Pierre EMMANUEL, Jean-Paul BISSARDON (suppléant).

Rurale : André VERNET, Rolande MONTEILLER (suppléante).

Sociale : Denise VANEL, Rolande MONTEILLER (suppléante).

Cadre de vie –Tourisme : Denise FONTAINE, Alain VERCHERAND (suppléant).

Aménagement : Jean-Paul BISSARDON, Jean-Pierre EMMANUEL (suppléant).

Communication : Jean-Pierre EMMANUEL, Denise FONTAINE (suppléante).



CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS 2002

DATES A RETENIR

SALLE POLYVALENTE :

12.01 : concours belote A.C.C.A
13.01 : repas Club Loisirs Amitiés
09.02 : carnaval
02.03 : loto JSC
09.03 : soirée contes MPT
16.03 : bal folk MPT
23.03 : théâtre -groupe APARTE-
30.03 : karaté
19.04 et 20.04 : exposition sur gaz naturel
04.05 : vente fleurs OGEC
25.05 : vente fleurs OGEC
14.06 : A.G. JSC

29.06 et 30.06 : fête de la cerise
06.09 : A.G. MPT
07.09 : A.G. ACCA
26.10 : vente fleurs OGEC
09.11 : repas JSC
16.11 : bal folk MPT
23.11 : belote Loisirs Amitiés
24.11 : loto Sou des Ecoles
01.12 : repas 3^{ème} Age (offert par le CCAS)
07.12 : belote OGEC
15.12 : arbre de Noël OGEC
28.12 : belote JSC.

Pour toutes demandes de location, il convient de venir en mairie, pour connaître les dates disponibles. Nous rappelons que la salle est réservée aux habitants de la Commune pour leur compte personnel ou celui de leurs descendants directs même si ces derniers n'habitent pas la Commune.

SALLE OMNISPORTS :

16.03 et 17.03 : compétition Karaté
06.04 : bal country
07.04 : trocs puces du Sou des Ecoles

03.05 : concours pétanque Sou des Ecoles
08.06 : gala danses MPT
14.12 : arbre de Noël Sou des Ecoles

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ROCHES

RAPPEL PLANNING D'UTILISATION DE LA SALLE OMNISPORTS

Lundi	13 H 30 à 15 H 30 : 20 H 00 à 22 H 00 :	école de Chagnon rollers MPT
Mardi	13 H 00 à 14 H 30 : 16 H 30 à 19 H 30 : 20 H 00 à 22 H 00 :	lycée Ste Anne handball volley
Mercredi	8 H 00 à 12 H 00 : à partir de 13 H 30 :	lycée Ste Anne ou St Vincent football
Jeudi	8 H 00 à 12 H 00 : 13 H 30 à 16 H 30 : 18 H 00 à 19 H 00 : 19 H 00 à 22 H 00 :	lycée St Vincent ou Ste Anne écoles Cellieu rollers MPT badminton MPT
Vendredi	8 H 00 à 12 H 00 : 14 H 00 à 16 H 00 : 18 H 00 à 20 H 00 : 20 H 00 à 22 H 00 :	lycée St Vincent ou Ste Anne lycée Ste Anne handball tennisclub St-Christo
Samedi	10 H 00 à 12 H 00 : 13 H 30 à 14 H 30 :	tennisclub St-Christo handball

Une réunion avec les différentes associations utilisant la salle omnisports a eu lieu le 21 septembre 2001. Les différentes consignes de sécurité, d'économie et de respect des installations ont été rappelées. Le planning d'utilisation a été reconduit et permet de faire face à toutes les demandes. A ce jour, cet équipement semble faire l'unanimité et nous ne pouvons que nous féliciter de cet investissement.

Des petits travaux d'entretien ont été réalisés pour un montant total H.T. de 7 000 F. D'autres petits travaux d'amélioration et d'économie devraient se réaliser dans les mois à venir tels que : installation de robinets mitigeurs pour les douches et programmateurs pour chauffage et éclairage.

Le coût de fonctionnement est en augmentation par rapport à l'année précédente d'environ 8 000 F, ceci étant du au poste électricité et chauffage.

Le président : Jean-Paul BISSARDON

mosnier Imprimerie
Fournitures de Bureaux et scolaires
papeterie
cadeaux

Spécialiste Faire Part mariage naissance
38, rue Jean-Jaurès RIVE-DE-GIER
Tél. 04 77 75 01 08
57, rue de la République SAINT-CHAMOND
Tél. 04 77 29 09 34

Gedimat

Thévenon Matériaux

SAINT-PAUL-EN-JAREZ

TEL : 04 77 73 21 26

SAINT-CHAMOND

TEL : 04 77 22 25 30

RIVE-DE-GIER

TEL : 04 77 75 18 40

SYNDICAT DES EAUX CELLIEU - CHAGNON

En mars 2001, une nouvelle équipe s'est mise en place pour gérer le syndicat. Celle-ci est composée de quatre conseillers pour la commune de Chagnon (Françoise BISSARDON, Marc BISSARDON, Gérard GAY, Marcel PETIOT) et quatre pour la Commune de Cellieu (Gérard BONJOUR, Maurice BRUYAS, François PROST, Daniel SOUBEYRAND).

Les conseillers habitent des quartiers assez différents, ils pourront ainsi être plus facilement à l'écoute des habitants et suivre les modifications du réseau. Il convient de remercier le président sortant André LAURENT qui nous a prodigué ses conseils et nous a permis d'être rapidement opérationnel. La passation des dossiers s'est faite sans problème.

Travaux prévus :

Renforcement du secteur Chavillon-rue de la Forêt : Le dossier est terminé, une subvention de 48 % du Conseil Général a été obtenue. Les travaux devraient commencer fin 2001, puis la voirie sera refaite.

Bourg de Cellieu : Changement d'une colonne à l'entrée du village « Rue des Cerisiers », suppression et remplacement des branchements en plomb. Les travaux devront coïncider avec l'acheminement du gaz. L'étude préliminaire est faite et le dossier est en cours de demande de subvention. La date prévisionnelle pour cette réalisation est le printemps 2002.

Bourg de Chagnon : Changement d'une colonne « Rue de l'Eglise » à réaliser en même temps que les travaux d'assainissement et d'enfouissement des lignes électriques. La subvention allouée par le Conseil Général s'élève à 44 % du montant H.T. La date prévue pour ces travaux est début 2002.

Etude diagnostique : Plusieurs demandes de modifications de réseaux sont en cours ou en attente de solutions, notamment : manque de pression aux Echeries, renforcement à Leymieux, grossissement de colonnes pour la sécurité incendie, etc... D'autres besoins vont également naître avec l'évolution de l'habitat. Afin de nous aider à prendre des décisions cohérentes sur le long terme, le syndicat va demander une étude diagnostique, qui modélisera notre réseau ; et en fonction de sa vétusté, des évolutions de populations prévisibles, nous conseillera sur les investissements à réaliser dans le cadre d'un plan pluriannuel.

Rapport sur l'exercice 2000 :

Nombre d'abonnés : 802

Volumes consommés : 88 503 m³

Rendement technique du réseau : 85,10 %

Qualité de l'eau : sur 6 analyses bactériologiques et physico-chimiques de la D.D.A.S.S. aucun paramètre non conforme n'a été relevé

Evolution du prix du m³ 2000/2001 : 1,04 % (la partie de facture revenant au syndicat improprement appelée « surtaxe » n'a pas augmenté pour la 2^{ème} année consécutive).

Le Président : Gérard BONJOUR

Platerie Peinture



**DÉCORATION
FAÇADE**

Laurent Jean-Louis

Tél / Fax. : 04 77 20 75 78

3, lotissement "Les Genêts" - 42320 Saint-Christo-en-Jarez

TRAVAUX PUBLICS MARTINAUD Florient

EURL capital 50 000 f

329 Montée de la Chardonnière

42800 GENILAC

Tél. 04 77 83 74 23

Fax 04 77 75 04 53

SIRET 388 562 209 00014 APE 452U

A VOTRE SERVICE

Téléphone de la Mairie : 04.77.73.00.91

Télécopie de la Mairie : 04.77.73.64.19

LE SECRETARIAT EST OUVERT AU PUBLIC :

LUNDI - MARDI de 8 H à 12 H
MERCREDI de 14 H à 17 H
JEUDI - VENDREDI de 8 H à 12 H
SAMEDI de 9 H à 11 H

PERMANENCES DU MAIRE :
Exclusivement sur rendez-vous.

PERMANENCES DES ADJOINTS :
Exclusivement sur rendez-vous.

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE :

Mme AUBRUN Christiane, assistante sociale du secteur, tient des permanences en Mairie tous les mardis de 9 H à 11 H (salle au 1er étage). Vous pouvez également la contacter par téléphone en composant le 04.77.73.00.91 (standard de la Mairie).

A noter ses autres permanences :

Mairie de Valfleury : les 4èmes mardis du mois de 14 H à 16 H téléphone : 04.77.20.77.01

Mairie de St Romain-en-Jarez : les 1ers vendredis du mois de 14 H à 16 H téléphone : 04.77.20.78.41

Bureau de Génillac : situé Allée des Cerisiers - vers la Poste : tous les jeudis de 9 H à 12 H.
téléphone : 04.77.83.74.22

PERMANENCES POUR VOUS AIDER A REMPLIR VOTRE DECLARATION D'IMPOTS

Vous avez des problèmes pour remplir votre déclaration d'impôts ?
La poste et les A.G.F. organiseront des permanences en mairie courant février.
Se renseigner au secrétariat ou regarder l'affichage pour connaître les dates exactes.

LAROCHE PATRICK

**ARTISAN MAÇON
MAÇONNERIE RESTAURATION
RÉNOVATION**

La Jardière 42320 CELLIEU
Tél : 06 07 25 49 23 / 04 77 73 40 62

Au Jardin Fleuri

MM. J.-P. et B. GAY
Successes de M. QUIBLIER

POMPES FUNEBRES
Fleurs, plantes et compositions florales

50, RUE PASTEUR
42320 LA GRAND'CROIX
TÉL. : 04 77 73 22 53



SERVICE INTERFLORA

- Copieurs numériques et analogiques
- Reprocopieurs - Télécopieurs
- Imprimantes laser

- Connexions informatiques
- Systèmes multi-fonctions
- Vente/loc./neuf/occasion

Evolution 42



42, rue Albert Poÿlo
42000 Saint-Etienne

Fax : 04 77 92 04 29



www.evolution42@wanadoo.fr

04 77 92 04 25

RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

FERMETURES DES COLOMBIERS :

Par arrêté préfectoral, il est fixé les périodes, où les colombiers doivent être tenus fermés, à savoir : du 15 mars au 15 mai et du 15 septembre au 15 novembre. Il est à noter que ces dispositions ne sont pas applicables aux colombiers de pigeons-voyageurs.

DIVAGATION DES CHIENS :

Il est rappelé que par arrêté préfectoral du 14 août 1980, la divagation des chiens est interdite.

ANIMAUX ERRANTS :

La Commune a passé une convention avec la SPA de Lyon. Pour tous problèmes de chiens ou chats en divagation, vous pouvez la contacter au 04.78.38.71.72

RAPPELS AUX CHASSEURS :

Par arrêté municipal, en date du 14 novembre 1987, toute action de chasse, en particulier les tirs, est formellement interdite dans un périmètre fixé à 200 mètres des habitations.

ACCIDENT AVEC DES ANIMAUX SAUVAGES :

Chaque fois, qu'un animal sauvage aura causé ou aura été victime d'un accident, il convient de remplir un questionnaire envoyé par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire et que vous pouvez retirer auprès de Mr Guy BOUCHUT de la Châtaignière - Président de l'ACCA de Cellieu - Pensez-y !

IMPLANTATION D'ARBRES OU DE HAIES :

- Si les arbres à planter ne dépassent pas 2 mètres de hauteur, ils doivent être implantés à 50 cm de la limite séparative et entretenus pour ne pas dépasser cette hauteur.

- Dans le cas, où les arbres dépassent les 2 mètres de hauteur, ils doivent être plantés à 2 mètres au moins de la limite séparative. Ceci par application des dispositions du Code Civil.

BRULAGE DES DECHETS DE JARDIN :

Par application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, il est interdit d'effectuer le brûlage en plein air ou à l'aide d'incinérateur individuel des ordures ménagères et déchets de jardin. Il est également interdit de déposer vos détritux aux abords des voies communales. Des poursuites pourront être engagées à l'égard des contrevenants.

ECOBUAGE :

Période interdite du 1er Mars au 30 Avril inclus et du 1er Juillet au 30 Septembre inclus.

FEUX AUX ABORDS DU BOISEMENT :

Par arrêté municipal du 18 mars 1997, tous feux sont interdits en toute saison sur les secteurs du Stade de Jeanne d'Arc, Montcéard, Peyrieux, Croix Blanche, en vue de protéger le secteur du Groupement Forestier.

LE BRUIT :

Par application de l'arrêté municipal du 4 décembre 1998 :

- Tous bruits gênants par leur intensité sont interdits sur la voie publique et les lieux publics, notamment moteurs de mobylette non conformes, les appareils et les dispositifs de diffusion sonore par hauts-parleurs, tels les postes récepteurs radio, lecteurs de cassettes ou laser et chaînes Hifi.

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage du fait de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont autorisés :

du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30

le samedi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00

le dimanche et jours fériés de 10 H 00 à 12 H 00

- Toute personne, qui utilise dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou des appareils de tous types, susceptibles de causer une gêne au voisinage du fait de leur intensité sonore ou de leur vibration doit interrompre ces travaux entre 20 H et 7 H et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'interventions urgentes ou de dérogations exceptionnelles, sans toutefois excéder 22 h 00.

SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE

Depuis notre adhésion à la Communauté d'Agglomération de St-Etienne Métropole, il y a un peu plus d'un an, d'autres communes nous ont rejoint, notamment des communes de la Vallée du Gier.

Deux élus ont été désignés « conseillers communautaires » : Monsieur Alain VERCHERAND et Madame Denise FONTAINE. Ils participent à toutes les réunions du Conseil Communautaire et votent les décisions présent en bureau. Monsieur le Maire est élu au bureau de St-Etienne Métropole.

D'autres élus titulaires participent à diverses commissions, à savoir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Jean-Pierre EMMANUEL

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Corinne BESSON-FAYOLLE

TRANSPORTS PUBLICS ET DEPLACEMENT : Alain VERCHERAND

ENVIRONNEMENT ET DECHETS : Maurice BRUYAS

DEVELOPPEMENT DURABLE : Alain VERCHERAND

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : Denise FONTAINE

RECHERCHE ET TECHNOLOGIE : Jean-Pierre EMMANUEL

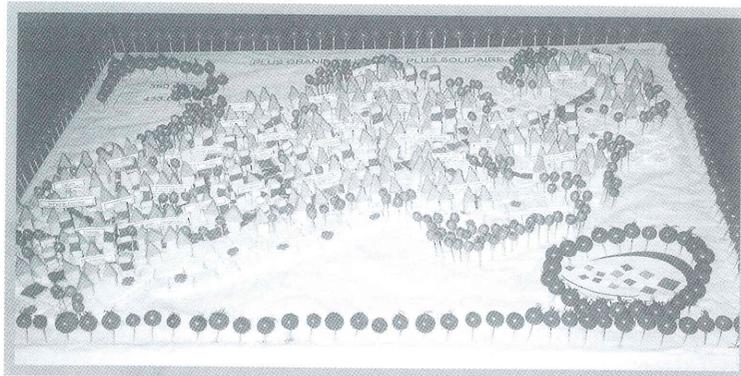
POLITIQUE CULTURELLE ET EQUIPEMENTS CULTURELS : Denise FONTAINE

EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS : Jean-Paul BISSARDON et Joaquim ESPINHA

FINANCES ET AFFAIRES GENERALES : Jean-Paul BISSARDON

Cette structure est à l'écoute de tous et aussi des petites communes, comme la nôtre. Nous avons bien l'intention de faire entendre la voix des communes rurales et de solliciter auprès de cette structure certains fonds de concours d'intérêts communs.

Un projet d'implantation de tables de lecture à Croix-Blanche est à l'étude. Ce projet sera financé par St-Etienne Métropole et par le Contrat Global de Développement du Pays de Gier.



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Pays du Gier a connu de bons résultats de 1998 à 2000. 27 dossiers ont été traités sur la Commune permettant ainsi l'amélioration de 8 logements locatifs et de 19 logements occupés par le propriétaire.

Le montant des travaux a été de 2 046 246 F, celui des subventions de 576 121 F. Pour l'ensemble de l'OPAH, ces derniers chiffres sont respectivement de 100 millions et 34 millions. Afin de ne pas casser la dynamique engagée lors de cette dernière OPAH, le Syndicat Intercommunal du Pays du Gier a décidé d'une part, de proroger l'opération actuelle sur 2002 et de lancer d'autre part, une étude préalable à une nouvelle OPAH, qui pourra être opérationnelle en 2003.

Il est rappelé qu'une permanence est assurée en mairie les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois de 14 H à 15 H, afin de permettre aux habitants de Cellieu de recueillir toutes les informations qu'ils désirent pour voir leurs projets se concrétiser et de trouver une assistance technique pour le montage de leur dossier.

Pensez à amener un avis d'imposition ou de non imposition afin de voir si vous pouvez bénéficier d'une aide.

NOUVELLES DISPOSITIONS D'URBANISME

Publiée au journal officiel du 14 décembre 2000, la Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (dite – Loi SRU –) donne de nouveaux cadres aux politiques territoriales. Son objectif est de permettre un développement cohérent, durable et solidaire des aires urbaines.

Cette Loi, dont certaines dispositions sont entrées en vigueur le 16 décembre 2000, modifie profondément la législation de l'urbanisme et de la construction, mais également le domaine de la santé publique, des transports, etc...

En matière d'urbanisme de nouveaux documents sont créés :

✓ **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) :**

Il fixe les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et se substitue au schéma directeur. Il doit être compatible avec les normes de niveau supérieur et s'impose aux documents de niveau inférieur.

Le SCOT est élaboré par un établissement public chargé de le faire évoluer et qui a la même durée de vie (révision tous les 10 ans sous peine de caducité). Son périmètre est arrêté par le Préfet.

En l'absence de SCOT, il est fait application de la règle « d'urbanisation limitée » interdisant l'ouverture à l'urbanisation des zones naturelles ou d'urbanisation future dans les communes dont un point du territoire est situé à moins de 15 km de la périphérie de la partie agglomérée des agglomérations de plus de 15 000 habitants sauf exceptions prévues par la Loi.

✓ **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :**

Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) et est élaboré à l'issue d'un diagnostic. Il définit le droit des sols applicable aux terrains et exprime le projet d'aménagement et de développement durable de la Commune. Il doit être compatible avec le SCOT et assurer l'équilibre entre le renouvellement urbain, et le développement maîtrisé, la préservation des espaces agricoles et naturels, la diversité urbaine et la mixité sociale de l'habitat, tout en maîtrisant les besoins de déplacements et en préservant l'environnement et les patrimoines urbains.

Le PLU prévoit des actions à mettre en œuvre (logements, équipements, espaces publics, etc) et intègre l'urbanisme opérationnel (Zone d'Aménagement Concerté - ZAC). Les POS approuvés restent néanmoins applicables jusqu'à leur prochaine révision.

✓ **Le Certificat d'Urbanisme :**

Ce dernier est modifié. Il n'existe plus désormais de certificat d'urbanisme dit de densité, ni de divisibilité (ex. articles L. 111.5 et R 315.14 du Code de l'Urbanisme). Désormais une demande de certificat d'urbanisme ne peut porter que sur la constructibilité générale d'un terrain (et il ne sera plus positif ou négatif mais neutre) ou bien être une demande de certificat d'urbanisme préopérationnel (formulée en vue d'une opération déterminée).

Enfin, la fiscalité de l'urbanisme est modifiée ainsi que le régime des participations prévues par le Code de l'Urbanisme. La Loi SRU entraîne des conséquences importantes en matière d'aménagement (ZAC, lotissements, opérations d'aménagement, droit de préemption) ainsi qu'en matière d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, habitat, urbanisme commercial, ...).

Il ne s'agit là que d'une présentation très sommaire et très rapide d'une Loi de 209 articles répartis sur 52 pages au Journal Officiel. Des décrets d'application doivent encore en préciser l'application.

VOIRIE COMMUNALE

Il sera prochainement procédé à un recensement de la voirie communale destiné à permettre la mise en œuvre de la procédure de classement dans le domaine public communal de certaines voies de la Commune. A cet effet, une enquête publique dont les dates seront précisées par voie de presse et d'affichage en Mairie sera organisée.

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères s'effectue tous les lundis après-midis.

Pensez à sortir vos conteneurs le lundi matin.

En 2002, suite aux lundis fériés de « Pâques et Pentecôte » et du 11 Novembre les ordures ménagères seront collectées les samedis précédents soit **SAMEDI 30 AVRIL, SAMEDI 18 MAI et SAMEDI 9 NOVEMBRE.**

Le tri sélectif a été mis en place sur notre Commune depuis le 5 juin 2000. Pour ce faire, le Syndicat Intercommunal du Jarez, auquel notre Commune adhère, a distribué dans chaque foyer des sacs plastiques de couleurs différentes suivant les déchets à mettre.

RAPPELS :

SACS TRANSLUCIDES BLEUS :

les magazines, les prospectus, les journaux ;

SACS TRANSLUCIDES JAUNES :

les briques et cartonnets, les bouteilles en plastique sans bouchons, les boîtes métalliques, les boîtes et sur-emballages en carton, barquettes aluminium et les aérosols.

VOUS AVEZ UN DOUTE,

JETEZ DANS VOTRE CONTENEUR HABITUEL, DANS LEQUEL VOUS DEVEZ METTRE :

les boîtes de conserve et barquettes sales, couches-culottes, bouteilles d'huile, films et sacs en plastique, petits emballages en plastique ou en polystyrène.

NE PAS METTRE DANS VOS CONTENEURS :

Les verres, les gravats, déchets de tonte (pelouse, haie) ;

La ferraille, les objets encombrants (vieux téléviseurs, machines à laver, etc...)

Les bidons ayant contenu des produits chimiques (dés herbants) et autres produits toxiques et médicaments.

Par contre, **VOUS AVEZ A VOTRE DISPOSITION :**

•**Des conteneurs pour le verre :** plusieurs conteneurs sont disposés sur le territoire de notre Commune et destinés à recevoir les bouteilles sans bouchon, ni capsule, les bocaux de conserve, des pots sans couvercle.

IL FAUT POURSUIVRE VOTRE EFFORT,

par votre geste simple mais efficace

vous aidez le Comité Départemental de la Loire de la Ligue Nationale contre le Cancer.

•**Des déchetteries :** apportez vos déchets, autres qu'ordures ménagères, tels que : débris de tonte, encombrants, gravats, produits toxiques, huile de vidange.

Horaires d'ouverture :

le lundi	10 H à 12 H et 15 H à 19 H
du mardi au jeudi	15 H à 19 H
le vendredi	14 H à 18 H
le samedi	9 H à 12 H et 15 H à 19 H
le dimanche	15 H à 18 H
Jours Fériés	15 H à 19 H.

Par contre les déchetteries sont fermées les 1er Janvier, 1er Mai et 25 Décembre

2 adresses : déchetterie de Tartaras - lieudit Combe Martin

déchetterie de St-Chamond - Z.I. du Coin - Boulevard des Echarneaux.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Légalisation de signature :

vous devez venir à la mairie et signer le document au guichet du secrétariat.

Fiches d'Etat Civil :

les fiches individuelles ou familiales ne sont plus délivrées. Pour justifier votre état civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

Certification conforme de photocopies de documents :

Les photocopies n'ont plus à être certifiées conformes. Il vous suffit de fournir une copie lisible du document original.

Recensement militaire :

Nous vous rappelons que dès l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et filles sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Vous devez vous présenter personnellement, ou votre représentant légal peut le faire à votre place. Se munir du livret de famille.

Si vous avez 16 ans en 2002 :

au cours du 1^{er} trimestre : vous devez vous faire recenser avant avril 2002

au cours du 2^{ème} trimestre : avant juillet 2002

au cours du 3^{ème} trimestre : avant octobre 2002

au cours du 4^{ème} trimestre : avant Janvier 2003.

TRAVAUX

LES RÉALISATIONS EN 2001

- Acquisition de véhicules et matériels divers : dont 1 remorque de 630 Kg, 1 remorque tribenne de 5 500 kg, 1 tracteur MF 265, 1 Berlingo, une serre, deux ordinateurs (dont 1 pour la gestion de la bibliothèque).
- Achat d'une tronçonneuse et de 2 débroussailleuses.
- Travaux de bâtiments : installation d'une alarme à la bibliothèque, réfection d'une salle de classe et de mise aux normes sécurité de l'école, et travaux d'aménagement du nouveau local technique.
- Aménagement de voirie : enrochement de la plate-forme du local technique, rectification du virage de la VC n° 5 de la Jardière, enfouissement des lignes et pose d'un tuyau d'irrigation « Rue des Cerisiers » et « Rue des Vergers » et aménagement de l'accès aux maisons locatives du lotissement « Le Collenon »
- Assainissement : début des travaux de « La Cognetière – La Jallière ».

LES PROJETS

- Fin des travaux d'assainissement de « La Cognetière -La Jallière ».
- Réfection de la salle du conseil, du bureau à côté du secrétariat et du bureau des adjoints.
- Réfection d'une salle de classe.
- Aménagement de l'entrée du Bourg, aménagement de l'entrée de Salcigneux et de la sécurité aux abords de l'Ecole,
- Réfection de voies communales, aménagement d'un bâtiment pour des emplacements commerciaux.

AUTOROUTE A 45

Peu de changement par rapport à l'année dernière, si ce n'est par le biais de la Lettre n° 4 de Juillet 2001, adressée par le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (CETE de Lyon). Voici ci-dessous quelques dates récapitulatives et futures en vue de la réalisation de cette nouvelle liaison autoroutière.

15 Novembre 1993 :	ouverture du débat Bianco ;
18 novembre 1994 :	décision ministérielle d'approbation du cahier des charges des études préliminaires A 45 ;
1995/1996 :	études préliminaires ;
juin 1997 :	ouverture de la consultation portant sur 16 fuseaux
novembre 1997 :	bilan de la consultation ;
1998 :	études complémentaires sur A 47 et la ligne ferroviaire ;
12 février 1999 : **	décision ministérielle retenant le fuseau 7A et son inscription dans les documents d'urbanisme ;
1999 :	prise en considération de la mise à l'étude du projet (application de sursis à statuer sur 29 communes) ;
31 mars 2000 : *	commande des études d'avant-projet sommaire par la direction des routes ;
automne 2000 :	inscription d'A 45 aux schémas multimodaux de services collectifs en cours de concertation.

En ce qui concerne Cellieu, la Chambre d'Agriculture a organisé 2 réunions en Mairie avec les exploitants qui ont pu rencontrer les représentants de cet organisme. Il faut cependant signaler que le conseil municipal par la voix de son maire est intervenu pour obtenir des dérogations pour plusieurs permis de construire sur des terrains situés en bordure de la zone des 1000 mètres.

Monsieur le Maire a participé aux réunions auxquelles il a été invité, notamment, celle du 26.04.2001 convoqué par le Comité de Défense Agricole et Rurale du Jarez et celle du 18 Juillet convocation des élus locaux par le Préfet de la Loire, à une réunion d'informations concernant l'Avant Projet Sommaire, nécessaire à la définition de la bande des 300 mètres.

Le Conseil Municipal reste vigilant et s'investira en répondant présent lorsque des réunions de présentations auront lieu en 2002. Nous ne manqueront pas de faire entendre notre voix à ce moment là.

Dans l'immédiat : retenir le fuseau 7A et l'inscrire dans les documents d'urbanisme.

* **En mars 2000** : • la direction des routes commande les études d'avant-projet sommaire (APS) en demandant de prendre en compte :

- l'insertion paysagère comme objectif majeur ;

- la problématique de l'éventuelle concession du raccordement à la future rocade ouest de St-Etienne ;

- les études de contournement ouest de Lyon. Ces études permettront, d'une part de définir au sein du fuseau 7A la bande de 300 mètres, qui sera soumise à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, d'autre part de préciser les mesures de réduction des impacts et les actions d'accompagnement possibles de l'infrastructure.

1^{er} semestre 2001 : recueil de données.

2^{ème} semestre 2001 : analyse de l'état initial, recherche de tracés, bifurcations.

année 2002 : comparaison des variantes et consultation générale sur la solution proposée avec des réunions de présentation aux élus.

Etapes ultérieures : décision ministérielle d'orientation de la bande de 300 mètres ; étude d'APS de la solution retenue ; élaboration du dossier d'APS et approbation.

** **Décision du 12 Février 1999** : dans sa décision, le Ministre de l'Equipement s'est appuyé sur le bilan de la consultation et les études complémentaires d'élargissement de l'A 47 et d'amélioration de la ligne ferroviaire St Etienne – Lyon.

Cette décision précise cinq axes d'actions en trois étapes : à court terme : • développer fortement le niveau de service de la desserte ferroviaire entre Lyon et St-Etienne ; • réaliser des aménagements qualitatifs de l'A 47 (mesures de sécurité, protections phoniques, système de gestion du trafic) sans augmenter la capacité de la voie.

à moyen et long terme : • poursuivre l'amélioration des infrastructures ferroviaires ; • réaliser une nouvelle infrastructure routière à statut autoroutier concédé à 2 x 2 voies élargissables à terme, avec terre plein central.

ETAT-CIVIL

Du 1er Décembre 2000 au 30 Novembre 2001

~~~~~

## NAISSANCES :

**ROBERT** Antoine et Clément nés le 15.12.2000 à St-Priest-en-Jarez  
**IANNUZZO** Pauline née le 26.01.2001 à St-Chamond  
**FRANCIA** Léana née le 09.02.2001 à Lyon 8ème  
**ESPINHA** Mayline née le 28.02.2001 à St-Chamond  
**SOUBEYRAND** Gaëtan Jules Antoine né le 29.05.2001 à St-Chamond  
**MORENO** Alyssia née le 11.07.2001 à St-Chamond  
**GOY** Victorien Cécil Jean-Luc né le 07.10.2001 à St-Chamond  
**FAYARD** Bastien né le 09.10.2001 à St-Etienne  
**RIX** Benjamin né le 15.10.2001 à St-Etienne  
**VIALLO** Loïc Eric Alexandre né le 14.11.2001 à St-Etienne  
**PEREZ** Clara Loraine Marie née le 22.11.2001 à St-Etienne  
**FAYOLLE** Emma Louise Marthe née le 29.11.2001 à St-Etienne

## MARIAGES :

**PEREZ** Francis et **LAURENT** Béatrice du 03.03.2001  
**ROCHE** Bruno Patrick et **EPARVIER** Françoise du 28.04.2001  
**FAYOLLE** Frédéric Maurice et **GAZELLE** Cécile Christiane Pierrette du 19.05.2001  
**PITAUD** Benoît France Christian et **ROCHE** Alexandra Florence Caroline du 02.06.2001  
**BRUSQ** Bernard Georges Marie et **EMMANUEL** Christine du 30.06.2001  
**MARGOTTAT** Laurent et **AMRANI** Lynda du 21.07.2001

## DÉCÈS :

**MARTINASSO** Epouse **LAURENT** Jeanne Louise décédée le 24.01.2001 à Cellieu  
**COUZON** André décédé le 20.05.2001 à Cellieu

## TRANSCRIPTION DE DÉCÈS :

**FULCHIRON** Roger Claude Benoît décédé le 26.12.2001 à St-Chamond  
**GRANGER** Epouse **VIALLO** Claudette Marie Françoise décédée le 21.01.2001 à St-Etienne  
**LAUMAY** Jean Baptiste Louis décédé le 25.01.2001 à St-Chamond  
**CLEMENCON** Veuve **FEUGERE** Marie Germaine décédée le 05.04.2001 à St-Chamond  
**BRUYERE** Veuve **CHATAGNON** Benoîte décédée le 15.04.2001 à St-Chamond  
**BONJOUR** Jean Marie Régis décédé le 27.08.2001 à St-Chamond  
**PAYRE** Georges décédé le 21.09.2001 à St-Jean-Bonnefonds

**Évidemment, si vous trouvez moins cher, nous vous remboursions la différence !**

**ESPACE**  *revêtements*  
Notre déco vous va si bien !  
**AU SERPENT**

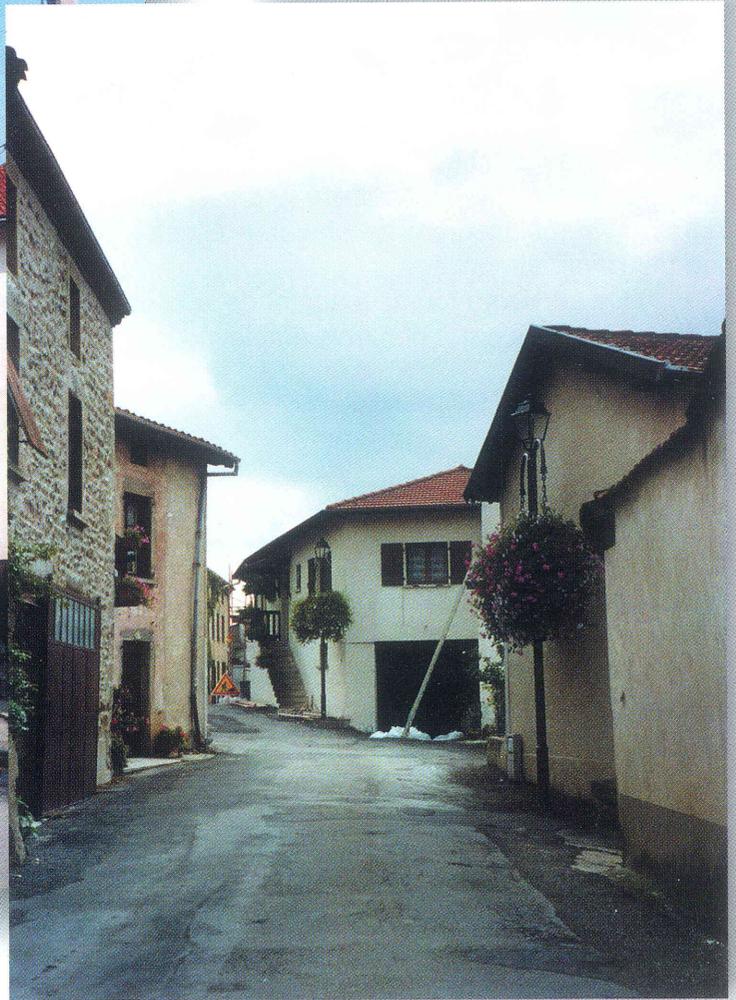
27, rue Jean Jaurès • 42800 RIVE-DE-GIER  
☎ 04 77 75 00 48  
*Parking dans le magasin*

PAPIERS PEINTS - PEINTURE - TAPIS - MOQUETTES - SOLS PLASTIQUE -  
PARQUETS ET VERNISSAGE - TISSUS MURAUX - DOUBLE RIDEAUX -  
STORES EN TOUS GENRES - PRODUITS D'ENTRETIEN

**DUHAYOT**  
**COIFFURE**

Rue des Hortensias  
**CELLIEU**  
TÉL. 04 77 73 10 18  
Ouvert : mercredi - vendredi - samedi





à gauche,  
**AVANT**

à droite,  
**APRÈS.**

# RESTAURANT SCOLAIRE

A l'heure de l'Euro le restaurant scolaire poursuit son chemin. En 2001, la moyenne a été de 70 repas par jour.

Nathalie, Monique et Christiane œuvrent toujours avec beaucoup d'habileté. A compter du 1er décembre 2001, elles seront aidées par Marie-Françoise MONTMEAS. Elles assurent encore deux services à l'école publique et livrent toujours entre 18 et 20 repas à l'école St-Joseph.

Pour le moment, les repas sont au prix de 20,60 F l'un pour les écoles et 26,90 F pour les extérieurs. Avec le passage à l'Euro, le repas passera à 3,15 € et 4,10 € pour les extérieurs.

Lors de notre assemblée générale du 19 octobre, nous avons élu Madame Denise VANEL, présidente en remplacement de Madame Ginette GUERIN, démissionnaire et non pas l'inverse, comme le journal l'avait annoncé.

Ce service a toujours autant de succès. Nous espérons qu'il continuera sur sa lancée.  
Merci encore à nos trois employées.

Denise FONTAINE.

## C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale finance par le biais de la Commune, la fourniture de colis ou la prise du repas pour les personnes âgées de 66 ans et plus. Cette année 161 personnes sont concernées.

*Tous Travaux Construction et  
Aménagement en Maçonnerie  
Béton Armé, rénovation, couverture.*

**S.A.R.L. FAYOLLE MAÇONNERIE**

La Garderie

42320 CELLIEU

Tél. / Fax. : 04 77 20 89 18

Fabrication - Rénovation - Pose  
Toutes menuiseries

Caillebotis  
Pergola  
Garage bois  
etc...

*Canale menuiserie*

Thonnerieux  
42320 CELLIEU

Tél/fax : 04.77.73.35.61

RADIO - TÉLÉVISION - ÉLECTRO-MÉNAGER  
**VENTE - DÉPANNAGE**

**GUINAND - RIOU - SERET**

6, rue du Pré Château - 42400 SAINT-CHAMOND

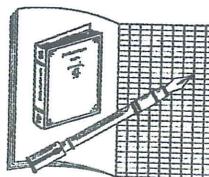
☎ 04 77 31 72 12 - 04 77 22 06 97

HI-FI - VIDÉO - ANTENNE - ANTENNE SATELLITE

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

**J.-P. BORDRON**

50, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
42400 SAINT-CHAMOND



FOURNITURES SCOLAIRES  
FOURNITURES DE BUREAUX

Télécopie 04 77 22 90 75 - ☎ 04 77 22 01 55 - C.C.P. Lyon 236-93 B

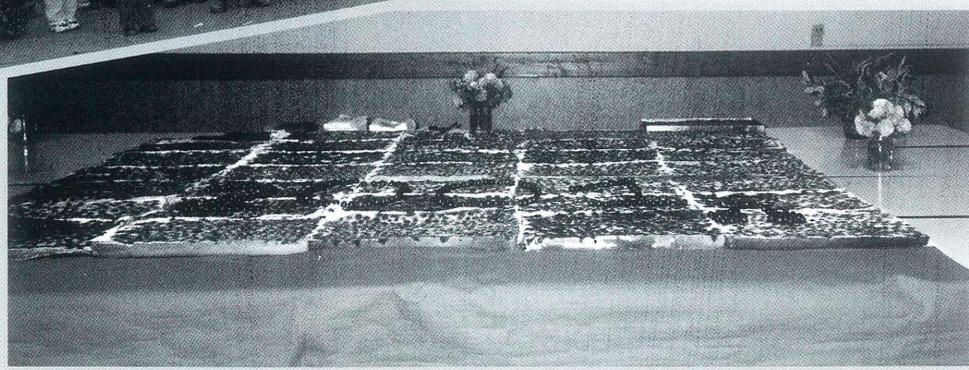
# COMITÉ DES FÊTES

L'année 2001 aura été marquée par le départ de notre président Maurice FONTAINE. Nous lui renouvelons tous nos remerciements pour le travail accompli durant toutes ces années au sein de l'association.

L'année 2001 aura été aussi marquée par le centenaire de la Loi 1901 devenu aujourd'hui indispensable et incontournable pour chaque association.

La fête de la bière a été sans aucun doute, la manifestation la plus réussie. L'enthousiasme de tous les participants a permis de créer une ambiance extraordinaire et laisse présager un avenir serein pour cette soirée.

En 2002, nous nous retrouverons le 9 février pour le carnaval et le 30 juin pour la Fête de la Cerise. Bonne année à tous.



**BAR TABAC RESTAURANT**



**Le Cellieutin**

POTÉE - RAPÉE - ASSIETTE CAMPAGNARDE  
RACLETTE - FONDUES - PIERRADE

42320 CELLIEU

Tel : 04.77.73.90.53



**PÂTISSIER - GLACIER - CHOCOLATIER  
TRAITEUR**

33, rue Jean Jaurès - La Grand' Croix  
Tél. 04 77 73 22 61

*Maison renommée par la qualité de tous ses produits*

# COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Le concours des maisons fleuries poursuit son ascension avec près de 25 inscrits pour cette édition 2001. Les résultats seront proclamés le samedi 9 février pour le Carnaval. Dans le cas d'un maintien de la qualité de leur prestation florale, deux habitations cellieutaires pourraient participer au concours départemental 2002. En attendant, voici quelques conseils :

- 1) Fleurir les coins les plus visibles et fréquentés.
- 2) Concentrer le fleurissement en quelques points.
- 3) La décoration florale doit être aussi bien verticale qu'horizontale.
- 4) Les récipients doivent être homogènes et discrets.
- 5) La décoration paysagère doit suivre un fil conducteur.
- 6) Le décor doit être harmonieux.
- 7) Introduire des plantes pérennes.
- 8) Les pelouses participent au fleurissement.
- 9) Propreté.
- 10) Entretien est aussi important que planter.



## VERONIQUE

*Fleurs*

**10 et 12, rue Louis Pasteur  
42320 LA GRAND'CROIX  
Tél. : 04 77 73 26 88 - Fax : 04 77 73 52 79**

Ouvert tous les jours de 7 h à 20 h et le dimanche de 7 h à 13 h

Pour sa part, la Commune a obtenu la 4<sup>ème</sup> place au concours départemental de fleurissement dans la catégorie de 1001 à 2000 habitants.

Pour le concours 2002 : nous vous informons que les bulletins d'inscription seront à retirer en mairie courant juin.

L'équipe du Comité vous souhaite un **BON FLEURISSEMENT 2002.**



# ECOLE PUBLIQUE

Une école qui se porte bien.

Ce sont 117 petites têtes blondes ou brunes qui ont retrouvé leur « chère » école le 30 août, en cette fin d'été 2001. Un groupe scolaire en bonne santé, qui distribue cette année ses élèves sur 5 classes : 32 en maternelle, 26 au C.P., 15 au C.E. 1, 19 au C.E. 2 et 25 au C.M. sans oublier les 34 maternelles de Salcigneux.

L'équipe enseignante reste stable elle aussi, Michèle COSSET assurant cette année encore la direction – suite au congé de Bruno ROCHE, à qui tout le monde souhaite un bon rétablissement –, Catherine JOURDAT restant - nommée à l'année - sur la classe de C.E. 2 et assurant également la décharge de Michèle C. en Maternelle.

Michèle SABATIER complète le temps du C.E. 2 et prend en charge l'enseignement de l'Anglais avec les C.M. Ce sont cette année, les enfants du C.M. qui ont eu le plaisir de découvrir une classe refaite à neuf. Tout le monde a pu apprécier également de retrouver la cour toujours aussi fleurie, s'étant ornée durant l'été d'une plate-bande animée de tournesols, citrouilles, coloquintes et autres potirons...

A ce titre, l'école a été pour la deuxième année consécutive primée au concours des écoles fleuries grâce au travail des petits horticulteurs du C.E. 1 d'Isabelle PROVENAT.

Cinq nouveaux ordinateurs -dotation de St-Etienne Métropole, dont fait partie la Commune de Cellieu- vont compléter dans quelques mois le réseau derrière la B.C.D.

Les initiations à la Musique seront encore assurées cette année par William GIBILARO. La fête de Noël aura lieu le samedi 15 décembre sur le thème de l'Europe.

Les enfants n'ont pas participé cette saison à la Fête du Livre, celle-ci étant jugée inopportune par les enseignants compte tenu du plan Vigipirate en vigueur, en ce moment. Ce sera remis à une prochaine

année. Comme chaque année, par contre les C.P./C.E. participeront à la saison culturelle de Rive de Gier : plusieurs spectacles prévus.

De même, tous les enfants s'engageront encore et toujours dans les activités USEP du canton avec la même volonté de progresser dans leurs efforts personnels ; dans le but de défendre la santé par le sport et éventuellement de montrer les « couleurs » de leur école lors des manifestations de masse telles que le cross cantonal.



# SOU DES ÉCOLES

Cette année encore, de nouveaux parents sont venus rejoindre le nombre des bénévoles, qui œuvrent avec dynamisme pour améliorer la vie de tous les enfants à l'école. Nous les en remercions. Les bénéfices récoltés lors des manifestations permettent de financer :

- a) deux contrats (une personne à Salcigneux et une à Cellieu) s'occupant des deux garderies péri-scolaires et apportant une aide pour les activités en BCD.
- b) une partie du coût de la musique.
- c) l'achat de jeux éducatifs pour les classes de maternelle.
- d) une partie du coût des déplacements lors des voyages de classe.
- e) l'achat de matériels (ordinateurs, etc...).

Quelques dates à retenir :

- troc-puces : 7 avril
- concours de pétanque : 3 mai
- concours de pêche : 16 juin
- loto : 24 novembre
- fête de Noël : 14 décembre.

Un grand merci à toutes les personnes sans qui rien ne serait possible.

# APARTÉ

La troupe théâtrale d'APARTE vous remercie de l'avoir encouragée jusqu'au bout lors de leur dernière rencontre « PACS », en souhaitant que leurs supporters répondront présents le 23 mars à 20 H 30 à la Salle Polyvalente de Cellieu, où vous aurez le plaisir de découvrir les deux nouvelles recrues de l'équipe. Venez nombreux !



# LOISIRS AMITIÉS

Le nouveau bureau

Pour l'exercice 2001/2002, le club a repris ses activités le 28 août, et tous ont été très heureux de se retrouver.

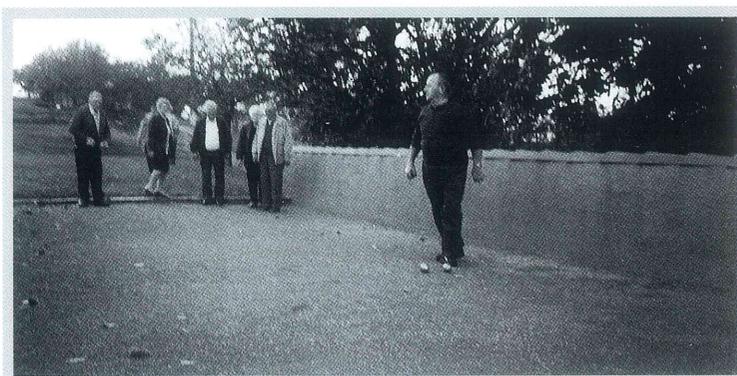
Notre sortie de septembre a eu lieu dans le Jura, où nous avons visité le musée du peigne à Oyonnax, puis de la corne (cette matière servait à confectionner des bijoux, des pipes et des perles pour les chapelets – activités qui étaient pratiquées jadis).

L'après-midi, nous découvrons le passe-temps d'un étonnant agriculteur, qui a créé toutes ses oeuvres et dont les maquettes sont réalisées à l'échelle.

C'est ainsi que nous avons pu admirer les premières batteuses, locomotives, bateaux, voitures, etc. Il était aussi peintre et poète et toutes ses belles choses resteront inoubliables.

En octobre, nous avons organisé un repas à l'auberge des Faux.

Notre concours de belote aura lieu le 24 novembre, puis ce sera Noël, avec le tirage des rois le 1er mardi de janvier. Suivra notre repas le dimanche 13 janvier.



Pour le printemps, un voyage et un repas sont envisagés. Par contre, les dates ne sont pas encore définies.

Tous les retraités sont invités à nous rejoindre chaque mardi, pour passer un agréable après-midi dans la joie et la bonne humeur.



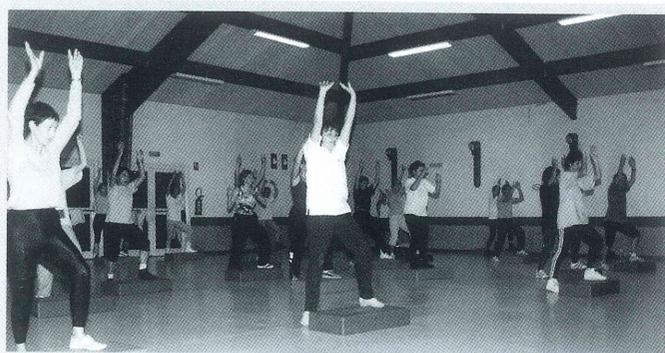


# MAISON POUR TOUS

UNE TRENTAINE ÉPANOUIE  
2000/2001

## DES ACTIVITÉS

| Classiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Nouvelles                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Dans la continuité des années précédentes, jeunes et adultes ont pu pratiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du karaté</li> <li>• du patin</li> <li>• de la peinture</li> <li>• de la gym</li> <li>• du modern jazz</li> <li>• du chant</li> <li>• du judo</li> <li>• de la danse</li> </ul> | <p>Pour encore mieux répondre aux attentes des personnes en quête de loisirs, 4 activités se sont développées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• du step</li> <li>• du badminton</li> <li>• de la danse country</li> <li>• un atelier mémoire.</li> </ul> |



## LES ANIMATIONS

| Régulières                                                                                                                | Habituelles                                                                                             | Nouvelles                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Tarot : tous les premiers vendredis du mois à 20 H 15<br/>Pyramide : tous les troisièmes vendredis du mois à 20 H.</p> | <p>2 bals folk, 1 soirée cinéma, 2 soirées karaté, 1 concert donné par la chorale, 1 gala de danse.</p> | <p>Participation au festival de Jazz, Sortie en mai avec accrobranches et marche au programme.</p> |

**Moments récréatifs ouverts à tous**

## EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE

### CENTRE DE LOISIRS

Il a accueilli 115 enfants pendant les vacances d'avril et de juillet.

Au programme :

- **des sorties** : patinoire, accrobranche, lasergame, bowling, VTT, tir à l'arc, piscine.
- **Parc Walibi** : 1 sortie ados et 1 sortie enfants.
- **Mini-camp** à St Just St Rambert.
- **Stage Kayak** avec été-jeunes.

### MÉDIATHÈQUE YVAN GARREL

- Elle offre la possibilité de consulter ou d'emprunter livres et vidéos.
- Elle est à la disposition des écoles
- Elle a organisé une exposition sur le thème de la gourmandise
- Elle s'est informatisée
- Sa subvention municipale est passée de 2,82 F à 5 F par habitant. (0,43 € à 0,76 €)

### ASSOCIATION KARATÉ

Président : Robert CERVANTES,  
Secrétaire : Martine SOUBEYRAND,  
Trésorière : Cynthia DI BARTOLOMEO,  
Membres : Fabienne BROSSARD,  
Daniel DAVID

Activité nouvelle en 2001 : **Self Défense** ouvert à tous, ados et adultes même s'ils ne pratiquent pas le karaté.

#### Stage en Espagne :

les 18-19 et 20 Mai 2002 pour les karatékas et leur famille ainsi que pour ceux qui désirent passer 3 jours au soleil.

### TOUJOURS PLUS D'ADHÉRENTS

Avec ses 86 participants supplémentaires, la MPT approche des 500 adhérents. Grâce aux efforts conjugués d'un conseil d'administration actif, de responsables d'activité vigilants et d'adhérents qui répondent présents en cas de besoin, notre association se porte bien.

### CALENDRIER 2001/2002

**Rhino Jazz** à l'Eglise avec le groupe Tékaméli le 07.10.2001  
**Soirée Brassens** le 20.10.2001  
**Bal folk** le 17.11.2001 et le 16.03.2002  
**Soirée contes** le 09.03.2002  
**Soirée cinéma** : date à voir  
**Exposition médiathèque** « En sortant de l'école » janvier 2002  
**Compétition karaté** le 17.03.2002  
**Soirée country** le 06.04.2002  
**Concert chorale** date à préciser  
**Sortie** « sports et loisirs » le 05.05.2002  
**Gala de danse** le 08.06.2002



### ACCUEIL

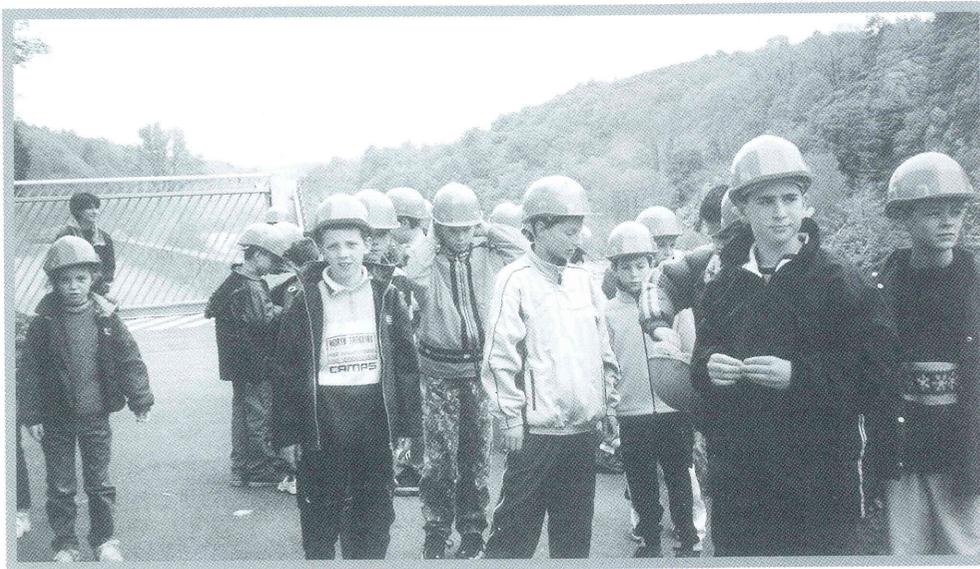
Mardi de 9 H 00 à 11 H et de 13 H 30 à 16 H  
Mercredi de 13 H 30 à 17 H  
et le Samedi de 9 H 00 à 12 H

Téléphone/Fax : 04.77.73.37.09

# ECOLE SAINT-JOSEPH



Lors de l'année scolaire 2000/2001, les enfants de l'école ont été amenés à vivre des activités diverses mais ayant les mêmes buts : découvrir notre environnement, développer une culture artistique et participer à une vie citoyenne en collectivité : participation au festival de jazz, visite de l'usine hydroélectrique du barrage de Grangent et de Badoit à St Galmier, spectacle de Joseph Laffite à St Romain, sortie de deux jours avec les MS-GS-CP-CE1 à la maison de l'eau à Marlhes, réflexion et élaboration d'un permis à point pour mieux vivre ensemble...



Lors des conseils d'établissement, la communauté éducative a réfléchi elle aussi et a élaboré un règlement intérieur au niveau de la cantine et de la vie à l'école. Les CE-CM ont bénéficié d'une initiation en anglais ainsi que des séances de piscine à Sorbiers. Ils ont aussi eu accès ainsi que les Maternelles-CP à la bibliothèque de la MPT, des moments riches en échange et en lecture ont été vécus !

L'année scolaire s'est terminée par un pique-nique réunissant parents, enfants

et enseignantes de façon simple et conviviale au stade des Roches.

Depuis septembre, les enfants ont retrouvé la cour de récréation avec un portail tout neuf, et, leurs habitudes de travail entourés par B. **MERLEY** et S. **NOEL**, enseignantes et Corinne et Monique, employées. Ils ont pris dès septembre le chemin de la piscine (ainsi que les CP), les cours d'anglais commencent en novembre et nous retrouvons Monique et Renée régulièrement à la bibliothèque.

Les CE-CM ont découvert la pratique du judo avec Cécile à travers jeux et combats, le tout couronné par la remise de diplômes ! Merci aux nouvelles familles qui s'investissent au niveau de l'OGEC et de l'APEL (associations de l'enseignement catholique). La gestion des biens mobiliers, immobiliers, du personnel et la mise en place de différentes animations sont leurs principales tâches. Enfin, nous remercions Monique **BOUCHUT**, présidente de l'OGEC, qui a été remplacée par Marie-Christine **LADAVIERE**, depuis le 12 octobre 2001.



# J.S.CELLIEU

CA Y EST !!! L'équipe séniors est montée en promotion d'excellence après un parcours sans faute. Il faut maintenant pour nos joueurs confirmer leur excellent niveau, renforcés qu'ils sont par des recrues de qualité. Cela semble bien parti au vu des premiers matches de championnat.

L'équipe 2 a été placée dans la poule de la Haute Loire. De nombreux joueurs sont revenus jouer et là aussi, les résultats sont positifs. Il faudra poursuivre pour réaliser l'objectif annoncé : la montée de cette équipe réserve, afin de limiter l'écart qui existe entre les deux groupes. Tout ceci se passe sous la conduite de Pascal **AULANIER**, qui a succédé à Lionel **CLERJON**.

Pour les équipes de jeunes, l'année va être plus difficile : effectifs justes dans toutes les catégories, montée l'année dernière des benjamins qui se retrouvent dans une poule relevée, même problème pour les 15 ans, qui sont aussi



montés et pour les 13 ans qui se sont maintenus. Après avoir battu le record de licenciés l'année dernière (205), nous revenons à nos effectifs habituels (180).

Pour faire jouer tout le monde dans les meilleures conditions, les dirigeants et le bureau de la JSC se mettent en quatre et organisent : un concours de belote le 29.12.2001, un loto le 02.03.2002, les tournois de jeunes à la Pentecôte, un tournoi en salle pour les séniors le 29.12.2001, un tournoi en salle pour les poussins-benjamins



le 05.01.2002, un tournoi en salle pour les 13 – 15 ans le 12.01.2002, un tournoi en salle pour les séniors le 27.01.2002, un tournoi en salle pour les critères le 16.02.2002, un tournoi en salle pour les 18 ans le 23.02.2002, 2 concours de pétanque les 17.05 et 06.09.2002 et un tournoi critérium le 07.09.2002. Soyez nombreux à participer à ces animations et à très bientôt au Stade des Roches.

Bonne Année 2002 à tous.



# ASSOCIATION DE DÉFENSE DU SITE DE CELLIEU

## OU EN EST LE PROJET A 45 ?

Les services techniques poursuivent les études de la bande des 300 m de large.  
Des techniciens effectueront des relevés topographiques, des piquetages,  
éventuellement des sondages et des coupes d'arbres, etc...

### **CALENDRIER PREVISIBLE**

#### **Recherche de la bande des 300 m.**

Jusqu'à fin 2001 : état des lieux et analyse environnementale.

Actuellement, la Chambre d'Agriculture se charge d'estimer l'impact de l'autoroute sur les exploitations agricoles ; les propriétaires de terrains à Cellieu ont été consultés sur l'emplacement de leurs parcelles et sur l'affectation de celles-ci.

1<sup>er</sup> semestre 2002 : étude et comparaison des fuseaux.

Septembre 2002 : consultation sur la bande des 300 m.

Début 2003 : décision ministérielle, choix de la bande des 300 m.

#### **Etude technique de la solution retenue**

Durée prévisible : 18 mois – fin 2004 : décision ministérielle.

Puis l'enquête d'utilité publique ?

Les techniciens devront résoudre les contraintes spécifiques qui nous concernent :  
relief très contraignant, arboriculture du Jarez, paysage et site pittoresque,  
tunnel (1 350 m) et déclivités, viaduc sur la Durèze (850 m de long et 90 m de haut),  
descente sur le raccordement avec l'A 47 (Genthialon ?).

### **DEBAT PUBLIC**

La Commission Nationale de Débat Public (organisme créé par D. **VOYNET**),  
saisie par 20 députés, ouvre un débat public  
sur le Contournement Ouest de Lyon par autoroute  
et sur le Contournement Ferroviaire Est de Lyon.

Dans le dossier officiel, le projet A 45 est associé au projet COL et au projet A 89.

Ce sera 3 autoroutes ou rien !

Ouvert le 25 octobre, il se terminera le 24 janvier.

Tout citoyen peut contribuer au débat, soit en participant aux réunions publiques

(nous demander les dates) soit en posant des questions à

Commission du débat public

Contournements autoroutier et ferroviaire de l'agglomération lyonnaise  
69449 Lyon cédex 03

## Où en est l'opposition ?

Dans la Loire, nous pouvons compter sur la détermination de 2 maires.

Dans le Rhône, ce sont 1 500 élus :

2 députés, 100 maires, des conseillers généraux et municipaux qui s'opposent aux 3 projets.

\*\*\*\*\*

Daniel **ANDRE** – Denise **COUZON** – Robert **MASSOT**  
Contact : François **CATALANO** au 04.77.20.73.15

# UNIVERSITÉ POUR TOUS

## ASSOCIATION CULTURELLE DU CANTON DE LA GRAND'CROIX

Moyennant une cotisation annuelle de 120 F ou (18 €)  
vous pouvez assister à des conférences et des sorties  
que cette association vous propose

Quelques dates :

**Mardi 8 Janvier 2002** (Maison du Temps Libre de St Paul en Jarez) :

les médecines parallèles par le Dr Paul-Louis RABEYRON ;

**Mardi 22 Janvier** (même lieu) :

présentation d'instruments de musique

par les élèves du Conservatoire Massenet de St-Etienne ;

**Lundi 4 Février** (Maison des Associations à l'Horme) :

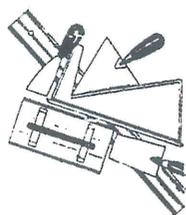
débat sur la condition de la femme avec Myriam Laperouse  
et le Centre d'Informations Féminin ;

**Lundi 25 Février** (Salle Paul Couchoud à La Grand' Croix)

l'énergie chinoise par M. Eric LEPETIT ;

d'autres dates sont inscrites au calendrier

que vous pouvez consulter en affichage à la Mairie de Cellieu.



### Maçonnerie Générale Entreprise BASSON

tous travaux  
rénovation  
couverture  
aménagement extérieur  
dallage  
ramonage

Liversin  
42320 CELLIEU  
Tél. 04 77 73 69 04

...et maintenant,  
vous vous imaginez sans eau ?



24h/24  
7j/7



...Nous  
non !

**Vous pouvez compter sur nos techniciens**

Bureau de La Grand-Croix :  
328, rue de la Péronnière  
42320 LA GRAND-CROIX  
Tél. : 04 77 73 06 14



**LYONNAISE  
DES EAUX**



## DEGRUEL S.A.

Travaux Publics

2, Chemin de Bujarret - 42400 SAINT-CHAMOND  
Tél. 04 77 22 15 69 - Fax 04 77 29 07 83

*Terrassements - Travaux de voirie  
Fourniture d'enrobés à froid et graviers  
Goudronnage pour accès villas, usines etc...*

Véhicules neufs  
Occasions



Mécanique  
Carrosserie  
Dépannage 24h/24

PEUGEOT  
garage  
**AROD**

15, rue des Trois Glorieuses - 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ - ST-ETIENNE - LA TERRASSE

**04 77 93 44 66**

# EN AVANT L'€URO

Et oui, le franc lourd qui était en place depuis les années 60 disparaît pour laisser place à cette monnaie unique qu'est « L'Euro ».

## Quelques dates à retenir :

**1<sup>er</sup> Janvier 2002 :** introduction officielle des pièces et des billets en euros ; c'est à dire que vos achats pourront être réglés en espèces avec des francs, mais la monnaie vous sera rendu en euros.

Nous ne pouvons que vous encourager à vous approvisionner en euros auprès de votre banque, afin d'éviter ses difficultés.

Par contre, pour le paiement de vos achats par chèques ou cartes bancaires, ils seront obligatoirement en euros.

**Le 17 Février 2002 à minuit :** les règlements en pièces et billets en francs ne seront plus autorisés, les règlements se feront en euros

**Jusqu'au 30 Juin 2002 :** les banques, la Poste, le Trésor Public reprendront encore vos francs.

**A partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2002 :** seule la Banque de France échangera vos pièces en francs pendant 3 ans et vos billets en francs pendant 10 ans contre des euros.

La gendarmerie vous signale que si vous êtes contacté à votre domicile ou dans la rue par un inconnu vous proposant une opération visant à échanger vos francs contre des euros, faites preuve de vigilance – relevez l'immatriculation du véhicule ou faites le 17 pour donner le signalement de la personne en question.

**Sur ce, bon passage à l'euro !**



**G.C.  
GARAGE**  
( Anc. PELLETIER )

175 RUE DU CANAL  
42320 GRAND-CROIX

Tél : 04 77 73 22 08  
Fax : 04 77 73 19 21



**A.T.D.**

Vente et dépannage

PRIX CHOC

POSE d'antennes Satellite

TÉLÉ

VIDÉO

HI-FI / LASER  
AUTO-RADIO

Zone commerciale de la Maladière  
(à côté de GIF)  
42152 L'HORME

04 77 29 45 09  
06 12 37 38 96  
Fax : 04 77 29 45 06

**DÉPANNAGE**

**AUDIO - TECHNIQUE**

*Toute la motoculture  
au service du jardin*

**Jeun-Louis LOUAT**  
VERTS LOISIRS

► *l'espace jardin*



**Bd Jean-Rostand  
LA TALAUDIÈRE**

☎ 04 77 33 42 91

**FTP**

**FONT TRAVAUX PUBLICS**

Terrassements - Assainissements  
Eau potable - V.R.D.



Lamure - 69590 LARAJASSE  
Tél. 04 78 48 42 93  
Dépôt : 04 78 44 51 10  
Fax : 04 78 44 33 47

Nous remercions nos annonceurs pour leur aimable contribution – Faites-leur confiance pour vos travaux ou vos achats.

*Le Jardin de Rigaudin*

**SARL Bonnier-Prost**

*Entretien Parcs et Jardins  
Toutes tailles, élagage  
Entretien de tombes  
Plantes à Massifs  
Serre de vente*

4, chemin de Rigaudin  
42400 Saint-Chamond  
Tél. : 04 77 22 28 11

**SERP**

Certifiée Iso 9002  
**ECLAIRAGE- SIGNALISATION  
ELECTRIFICATION- ILLUMINATION**

18 bis et 19 ter Avenue Berthelot  
B.P. 11  
42152 L'HORME

**TÉL: 04 77 29 60 64**

FAX: 04 77 29 65 05

**QUALIFELEC**

Qualification ME 4- TN 4  
Mention RT



**SPÉCIALITÉS :**  
ENTRETIEN ET CRÉATION DE  
PARCS ET JARDINS  
CLÔTURES - ROCAILLES  
MURETS - DALLAGE  
ÉLAGAGE

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE

**Pascal Rix**

*Paysagiste*

42320 CELLIEU

Tél/Fax : 04 77 73 67 75 (domicile)  
Tél. voiture : 06 80 32 23 46

RCS A 337 662 431 86 A 439

**STIHL**®  
N°1 mondial

**445 €** \*  
2919.01 F

TRONÇONNEUSE  
**STIHL 025 C**  
avec guide Rollomatic E de 45 cm



\* Offre valable jusqu'au 31.12.01

**75 ans... à l'avant-garde !**

— Votre revendeur spécialisé —

**Ets PICARD Frères**  
Z.I. Clos Marquet  
42400 SAINT-CHAMOND  
Tél : 04 77 22 19 91



42162 ANDRÉZIEUX - BOUTHÉON CEDEX

Tél. 04 77 55 55 00

Fax. 04 77 55 72 49

LIANTS

PRODUITS ET PROCÉDÉS SPÉCIAUX

TERRASSEMENTS

ASSAINISSEMENT

TRAVAUX DE VOIRIE V.R.D.

SOLS INDUSTRIELS

SOLS SPORTIFS



PRODUITS DU TERROIR

COLIS GASTRONOMIQUES

VINS FINS

CHOCOLATS

~~

PARTENAIRE

DE VOTRE ENTREPRISE

POUR VOS CADEAUX D'AFFAIRES

~~

COMITÉS D'ENTREPRISES  
CADEAUX FÊTES DES MÈRES

FÊTES DES PÈRES

COLIS DE NOËL

~~

LES BOISSONNANCHES - 42320 CELLIEU

Tél/Fax : 04 77 73 38 11



PEPINIERES DU JAREZ

Franck BLANCHARD - Frédéric MARCON

PAYSAGISTES

Contrats d'entretien  
Création et entretien de parcs et jardins  
Elagage - Plantations - Taille

4, bis rue Blanqui - Le Creux  
42400 SAINT-CHAMOND

Tél : 04 77 29 70 13

MONTEILLER Bernard sarl

Chauffage - Climatisation

Sanitaire - Zinguerie



Atelier : La Châtaignière

Bureau : Rue des Cerisiers

42320 CELLIEU

Tél/Fax : 04 77 73 08 43

Irrigation

